

16<sup>e</sup> rencontre de la Chaire Valeurs et politiques des informations personnelles

## Mise en œuvre du RGPD en France : quel État ?

Mercredi 12 décembre 2018 de 17h à 19h30  
À Télécom ParisTech, 46 rue Barrault, 75013 Paris

La Chaire Valeurs et politiques des informations personnelles organise le mercredi 12 décembre sa 16<sup>e</sup> rencontre "Mise en œuvre du RGPD en France : quel État ?".

Ce sujet, plus qu'attendu, sera abordé sous l'angle du secteur public et de nos administrations.

Après les interventions de quatre acteurs clés de la mise en œuvre du RGPD en France, une table-ronde sera l'occasion de confronter les points de vue et de discuter du chemin restant à parcourir.

Intervenants :

> **Paula Forteza**, députée à l'Assemblée nationale depuis juin 2017 pour la 2<sup>e</sup> circonscription des français de l'étranger (Amérique latine). Nommée rapporteure du projet de loi qui a introduit dans le droit français (Loi « Informatique et libertés ») deux textes européens : le règlement général sur la protection des données (RGPD) et la Directive relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (n°2016/680).

> **Henri Verdier**, ambassadeur de France pour le numérique, ancien directeur interministériel du numérique et du système d'information de l'État français (DINSIC) et fondateur d'Etalab, le service du premier ministre chargé de l'ouverture des données publiques. Sous sa direction, Etalab a développé une nouvelle version en 2013 du portail d'open data français « data.gouv.fr », qui héberge de nombreuses données publiques, qui autorise les citoyens à enrichir les données publiques ou à partager leurs propres données.

> **Gilles Braun**, délégué à la protection des données pour le ministère de l'Éducation nationale et Administration centrale. Anciennement inspecteur général de l'Éducation Nationale chargé de définir la stratégie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique, il a également participé, depuis une vingtaine d'années, à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires et universitaires.

> **Jean Lessi**, secrétaire général de la CNIL. Au Conseil d'État, il a occupé successivement les fonctions de rapporteur à la section du contentieux, puis à la section sociale, responsable du Centre de recherches et de diffusion juridiques et enfin rapporteur public à la section du contentieux (1<sup>ère</sup> chambre). Il a assuré auprès de la CNIL une mission d'appui juridique sur le règlement européen sur la protection des données.

### Programme de la rencontre

17h-18h15 – Conférences

18h15-19h30 – Table ronde « RGPD en France : implémentations et perspectives »

19h30 – Cocktail

**Programme complet et inscription**  
[www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

**À propos de la Chaire Valeurs et politiques des informations personnelles** [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Première chaire de l'IMT, la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles a été inaugurée le 9 avril 2013 en partenariat avec le Groupe Imprimerie Nationale, BNP Paribas, Orange, Sopra Steria, Qwant, Dassault Systèmes, et avec la collaboration de la CNIL et la DINSIC. Cette Chaire pluridisciplinaire est coordonnée par Claire Levallois-Barth, docteur en droit, et des enseignants-chercheurs de l'Institut Mines-Télécom Business School, Télécom ParisTech et Télécom SudParis. La Chaire se propose d'aider les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur la collecte, l'utilisation et le partage des informations personnelles, à savoir les informations concernant les individus (leurs vies privées, leurs activités professionnelles, leurs identités numériques, leurs contributions sur les réseaux sociaux, etc.) incluant celles collectées par les objets communicants qui les entourent. Ces informations fournies par les personnes, ou traces de leurs activités et interactions, posent en effet de nombreuses questions en termes de valeur sociale et économique, de politique de contrôle et de régulation.

**A propos de l'IMT** [www.imt.fr](http://www.imt.fr)

L'Institut Mines-Télécom est un établissement public dédié à l'enseignement supérieur et la recherche pour l'innovation dans les domaines de l'ingénierie et du numérique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement unique sur les transformations numériques, industrielles, énergétiques et écologiques majeures au XXI<sup>e</sup> siècle. Ses activités se déploient au sein des grandes écoles Mines et Télécom sous tutelle du ministre en charge de l'Industrie et des communications électroniques, d'une filiale et de partenaires associés ou sous convention. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur. Il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. Chaque année une centaine de start-up sortent de ses incubateurs.

**Contacts presse**

**Agence OXYGEN**

Cécile Mathey / Tatiana Graffeuil

+33 (0)1 41 11 35 41 / +33 (0)1 41 11 37 89

[cecilem@oxygen-rp.com](mailto:cecilem@oxygen-rp.com) / [tgraffeuil@oxygen-rp.com](mailto:tgraffeuil@oxygen-rp.com)

**IMT**

Jérôme Vauselle

+33 (0)1 45 81 75 05

[jerome.vauselle@imt.fr](mailto:jerome.vauselle@imt.fr)